

gnité. Surquoi il fut demandé si l'on devoit signifier audit Sieur Wilkes qu'il avoit été élu selon les Loix? & cette proposition passa à la négative. Cependant les Francs-Tenanciers de *Middlesex*, assemblés le 27 au nombre de plus de mille, firent la lecture d'une Adresse qui devoit être présentée au Roi le 3 de Mai, & signée de plus de 500 d'entr'eux, pour obtenir, en faveur de ce Gentilhomme, le redressement de leurs griefs, dans une circonstance où leurs droits d'élection étoient lezés. A ce sujet ils nommerent une Députation, avec défense à ceux qui n'en seroient pas, d'approcher du Palais de *St. James*, pour éviter le reproche qu'on pourroit leur faire d'avoir voulu exciter quelques nouveaux troubles. Le même jour, trente des principaux Membres de la Bourgeoisie se rendirent à l'Hôtel du Lord-Maire pour solliciter la convocation d'une Assemblée générale, où l'on pût convenir d'une Adresse humble & sérieuse au Roi sur les griefs de la Nation. Mais ce Magistrat a demandé du tems pour répondre à leur réquisition. Les Communes de leur côté ont remis au 8 Mai l'examen de l'Adresse dont on vient de faire mention, & que les Francs-Tenanciers du Comté de *Middlesex* leur ont fait présenter le 19 Avril; & c'est ce qui a fait reculer au 9 Mai la clôture du Parlement qui devoit se faire le 2.

La question, s'il convenoit de présenter au Roi une Requête de la part de la Ville de Londres dans la conjoncture présente, a été décidée dans une Assemblée du 5 Mai, & la négative a prévalu de 92 voix contre 72. La Requête de ceux qui se plaignoient de l'élection du Sr. Luttrell pour le Comté de *Middlesex*, n'a pas eu un meilleur succès; les Communes, après une longue